

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

ACCOMPAGNANTS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX • AIDES MÉDICO- PSYCHOLOGIQUES

ENSEMBLE, IMPOSONS LE RESPECT !

Du 3 au 10 décembre 2026

Diplômés
Compétents
Indispensables !



Ce que dit FO :

Ces professionnels sont en réalité trop souvent employés sur des missions et tâches sensiblement identiques à celles des aides-soignantes (AS) et donc soumis aux mêmes contraintes, risques et seuils de pénibilité.

Employés comme un palliatif aux manques d'effectifs AS, ils subissent depuis trop de temps des glissements de tâches dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Dans ces conditions, il n'y a rien d'étonnant à constater une perte massive d'attractivité et une crise profonde de reconnaissance de ces métiers essentiels.



Les AES-AMP ne doivent en aucun cas être des variables d'ajustement budgétaires ou organisationnelles, mais bien au contraire être reconnus comme acteurs du soin et de l'accompagnement à part entière dans leur domaine d'activité respectif.



Le traitement inégalitaire de catégorie, tant sur le plan statutaire que salarial, entre les AES/AMP et les aides-soignantes (AS) ou les auxiliaires de puériculture (AP), est injustifiable, inacceptable, et doit être corrigé au plus vite.



Stimuler, accompagner, aider et soutenir les enfants, les personnes âgées et les adultes, dans tous les actes de la vie quotidienne, doit être valorisé à son juste niveau. Il est donc hors de question que la situation des AES-AMP reste en l'état : elle ne peut pas rester figée et doit au contraire évoluer bien plus favorablement.

Voter FO en 2026, c'est soutenir :



Les compétences acquises



L'ouverture immédiate de négociations permettant la réingénierie du diplôme d'AES, avec pour objectif **une reconnaissance académique du diplôme au niveau baccalauréat.**

- À l'instar des AS-AP, FO exige **une intégration immédiate, statutaire et sans condition en catégorie B** de rémunération, correspondant au niveau réel de qualification, de responsabilités et de pénibilité exercées sur le terrain.

La rémunération et le pouvoir d'achat

- **L'augmentation de la valeur du point d'indice** : une revalorisation générale pour, a minima, compenser les pertes de pouvoir d'achat des cinq dernières années marquées par une inflation historique.
- **L'intégration immédiate des primes dans le traitement de base** (notamment l'indemnité de sujétion) et l'ensemble des primes spécifiques pour améliorer le niveau des pensions de retraites.
- Dans l'attente de la réingénierie du métier, FO exige **une refonte de la grille indiciaire** de rémunération pour mettre fin au tassement des grilles.

L'évolution de carrière et les perspectives

- **Un plan massif de titularisation** pour cette profession injustement précarisée avec de trop nombreux contractuels.
- **Un déroulement de carrière linéaire**, et dans l'attente d'obtenir satisfaction à cette revendication, une très forte augmentation du ratio promu/promouvable.
- La possibilité d'une évolution de carrière par **la création de vraies perspectives professionnelles avec des passerelles vers d'autres métiers** ou encore des accès facilités à d'autres diplômes (AS, éducateur spécialisé...) pour celles et ceux qui le souhaitent.

Les conditions de travail

- **Un renforcement immédiat des effectifs**, condition indispensable pour garantir des conditions de travail dignes, sécuriser les prises en charge et redonner du sens aux métiers.
FO constate et condamne des charges de travail trop élevées devenues insoutenables, particulièrement dans les EHPADs et structures médico-sociales où les effectifs sont dramatiquement insuffisants.
- **La fin des glissements de tâches** qui mettent les agents en difficulté.
- **Plus de moyens humains** afin d'améliorer les conditions de travail et avoir une meilleure organisation de travail.

**Du 3 au 10 décembre,
je vote FO !**

Pour FO, la qualification des AES-AMP est au coeur de l'accompagnement.

Diplômés pour accompagner, leurs compétences sont au service de l'autonomie et de la dignité !

**La Force du COLLECTIF,
la Voix de CHACUN**

FO Santé

Avec vous, Partout, Pour tous !

